

Montlaur L'amicale pétanque est au creux de la vague

En l'absence de postulants, le président, déçu, a accepté de continuer.

Service minimum pour une assemblée générale morose. Si l'amicale pétanque montlauraise n'est pas restée sur le carreau au cours de son assemblée générale annuelle, elle n'a pas pour autant fait une bonne mène. La réunion a eu lieu au siège social du café montlaurais devant une faible assistance, ce qui augurait bien du manque d'investissement des licenciés qui n'étaient qu'une dizaine à avoir répondu présents à l'invitation du président Serge Duporges.

En préambule, celui-ci a présenté le rapport d'activité et le bilan sportif de l'année 2013. Ensuite, la trésorière a évoqué l'aspect financier. Le bilan laisse apparaître un déficit important par rapport aux années précédentes. Le manque à gagner est dû à l'organisation du cinquantième de la société qui a été une journée importante et appréciée par l'ensemble des invités.

Le point suivant, inscrit à l'ordre du jour, était le renouvellement du bureau et vu l'épaisseur de l'assistance, la partie n'était pas gagnée d'avance. Est-ce l'absence de repas à l'issue de la réunion qui a entraîné ce manque de motivation ? Pour le président Duporges, si tel est le cas, la pétanque montlauraise a du souci à se faire.

Deux membres (MM. Bouchet et Coulo-miès) se sont retirés du bureau. Faute



■ Une bien maigre assistance a suivi les débats.

de postulants, ils n'ont pas été remplacés.

Pour ne pas dissoudre la société...

Afin de ne pas dissoudre la société, le bureau a décidé de continuer mais a posé des conditions qui ont été acceptées. En résumé, il n'y aura pas de concours officiel le lundi de Pentecôte, plus de concours les dimanches matin de juillet et août et, enfin, les concours du mercredi auront lieu seulement du 5 juillet au 5 août. Les challenges sont maintenus. Le président a donné quelques informa-

tions : création d'une école de pétanque à Saint-Affrique ainsi que du site internet du district Saint-Affrique, le prix de la licence reste fixé à 30 €.

Enfin, pour ceux qui souhaiteraient prendre leur licence dans une autre société, la demande de mutation doit être envoyée au comité départemental avant le 2à décembre. La soirée s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par la société et le bar montlaurais. Serge Duporges, qui souhaitait passer la main, s'est montré très déçu à l'issue de la réunion.

Corres. ML : 0633448003